







Doctorat en sciences infirmières

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	3-630-1-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Doctorat en sciences infirmières (Ph. D.)
TYPE	Philosophiae Doctor (Ph. D.)
CRÉDITS	90 crédits
MODALITÉ	Avec mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Programme conjoint avec l'Université McGill

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

TGDE - Cycles supérieurs - Sc. infirmières
 tgde-phd-micro@scinf.umontreal.ca

Présentation

Objectifs

Le programme vise à former des infirmiers chercheurs autonomes qui, par leur pensée critique avancée, contribuent de façon significative au développement des connaissances de même qu'à l'évolution de la discipline et de la profession. À la fin du programme, ils seront en mesure :

- de participer au développement de la discipline infirmière en raison de leur connaissance approfondie des fondements épistémologiques et ontologiques
- de contribuer au développement des connaissances en menant des recherches de façon autonome
- d'exercer un leadership stratégique à travers l'innovation et des activités d'échange de connaissances avec divers milieux dans leur domaine d'intérêt

Ce programme leur permet d'évoluer dans divers milieux : cliniques, académiques, sociopolitiques ou autres.

Option Soins et santé

Habiliter l'étudiant à contribuer à l'avancement et au transfert de connaissances dans le domaine des pratiques cliniques et de la santé publique, à innover et à solutionner des problèmes liés à la prestation de soins, de même qu'à définir l'orientation des soins.

Option Administration des services infirmiers

Habiliter l'étudiant à contribuer à l'avancement et au transfert des connaissances dans le domaine de l'administration des services infirmiers, à innover et à solutionner des problèmes liés aux services de soins, ainsi qu'à définir l'orientation des politiques de santé.

Option Formation en sciences infirmières

Habiliter l'étudiant à contribuer à l'avancement et au transfert des connaissances dans le domaine la formation infirmière, de même qu'à innover et orienter le développement des pratiques éducatives en formation infirmière.

Forces

- La Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal est la plus importante au Québec et l'une des deux premières au Canada, en terme de nombre d'étudiants.
- La Faculté est un chef de file dans la discipline infirmière, en matière de formation et de recherche.
- Riche d'un corps professoral aux expertises diversifiées, du chercheur boursier au clinicien associé, elle offre un milieu d'apprentissage stimulant. Plus de 60 % des infirmiers bacheliers ou détenteurs d'un diplôme de maîtrise et de doctorat du Québec y sont formés.
- Le développement de l'enseignement et de la recherche se fonde sur l'importance des enjeux sociaux et humanitaires de la santé et sur le rôle primordial que jouent les soins infirmiers dans la société contemporaine.

Perspectives d'avenir

Les infirmières et les infirmiers détenteurs d'un doctorat en sciences infirmières peuvent:

- s'orienter vers l'enseignement universitaire,
- occuper une fonction de leadership dans un centre de recherche,
- exercer des fonctions administratives à la direction des soins infirmiers d'un établissement de santé,
- occuper des postes stratégiques permettant d'influencer les pratiques infirmières.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme conjoint de Ph. D. (sciences infirmières), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières, avec une préparation en recherche ou l'équivalent
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- posséder le droit d'exercice de la profession au Canada ou avoir la préparation qui permette d'obtenir ce droit d'exercice, si nécessaire
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche
- Copie du permis de l'Ordre des infirmières valide pour l'année en cours
- Esquisse du projet de recherche de 5 pages
- Deux lettres de recommandation de professeurs d'université.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres (deux ans) à temps plein.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} avril 2022
- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Sciences infirmières	Maîtrise	45 crédits	2-630-1-1	Jour	

Structure du programme (3-630-1-0)

Version 05 (A16)

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon 3 options :

- option Soins et santé (segment 70),
- option Administration des services infirmiers (segment 71),
- option Formation en sciences infirmières (segment 72).

Le doctorat est offert et administré conjointement par la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et l'École de Nursing de l'Université McGill. Les deux universités disposent en commun d'environ trente professeurs qualifiés pour enseigner et diriger les travaux au niveau doctoral. Les étudiants sont soumis au règlement pédagogique de l'université à laquelle ils sont inscrits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION SOIN ET SANTÉ

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante: 87 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et un maximum de 3 crédits à option ou au choix.

Bloc 70A Séminaires

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOI 7000	Philosophie des sciences infirmières	3.0J	SOI 7005	Séminaire de recherche 2	1.0J
SOI 7001	Méthodes de recherche en sciences infirmières	3.0J	SOI 7006	Séminaire de recherche 3	1.0J
SOI 7003	Synthèse des connaissances pour les sciences infirmières	3.0J	SOI 7011	Formation et leadership en sciences infirmières	3.0J
SOI 7004	Séminaire de recherche 1	1.0J			

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours de la Faculté des sciences infirmières en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Les cours doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 6231	Pratique réflexive en sciences infirmières	3.0
SOI 6920	Transfert de connaissances : intégration	3.0

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc 70D Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SOI 7010	Examen général de doctorat	0.0
SOI 7028	Recherche (comité d'approbation)	9.0
SOI 7030	Thèse	63.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'OPTION ADMINISTRATION DES SERVICES INFIRMIERS

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 3 crédits à option ou au choix.

Bloc 71A Séminaires

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOI 7000	Philosophie des sciences infirmières	3.0J	SOI 7005	Séminaire de recherche 2	1.0J
SOI 7001	Méthodes de recherche en sciences infirmières	3.0J	SOI 7006	Séminaire de recherche 3	1.0J
SOI 7003	Synthèse des connaissances pour les sciences infirmières	3.0J	SOI 7011	Formation et leadership en sciences infirmières	3.0J
SOI 7004	Séminaire de recherche 1	1.0J			

Bloc 71B

Option - Maximum 3 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours de la Faculté des sciences infirmières en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Les cours doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 6900	Organisation des services infirmiers	3.0J
SOI 6920	Transfert de connaissances : intégration	3.0

Bloc 71C

Choix - Maximum 3 crédits.

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc 71D Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SOI 7010	Examen général de doctorat	0.0
SOI 7028	Recherche (comité d'approbation)	9.0
SOI 7030	Thèse	63.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'OPTION FORMATION EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 3 crédits à option ou au choix.

Bloc 72A Séminaires

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOI 7000	Philosophie des sciences infirmières	3.0J	SOI 7005	Séminaire de recherche 2	1.0J
SOI 7001	Méthodes de recherche en sciences infirmières	3.0J	SOI 7006	Séminaire de recherche 3	1.0J
SOI 7003	Synthèse des connaissances pour les sciences infirmières	3.0J	SOI 7011	Formation et leadership en sciences infirmières	3.0J
SOI 7004	Séminaire de recherche 1	1.0J			

Bloc 72B

Option - Maximum 3 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours de la Faculté des sciences infirmières en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Les cours doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 6189	Approches novatrices en formation infirmière	3.0J
SOI 6920	Transfert de connaissances : intégration	3.0

Bloc 72C

Choix - Maximum 3 crédits.

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc 72D Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SOI 7010	Examen général de doctorat	0.0
SOI 7028	Recherche (comité d'approbation)	9.0
SOI 7030	Thèse	63.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Médecine	Doctorat de 1 ^{er} cycle	200 crédits	1-450-1-0	Jour
Santé publique	Doctorat	90 crédits	3-481-1-1	
Urbanisme	Maîtrise	45 crédits	2-025-1-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Chaires et groupes de recherche

- Chaire de recherche Marguerite-d'Youville d'interventions humanistes en soins infirmiers
- Groupe de recherche interuniversitaire en interventions en sciences infirmières du Québec
- Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille
- Chaire de recherche sur les nouvelles pratiques de soins infirmiers
- Le Centre d'innovation en formation infirmière (CIFI)
- Le Centre d'expertise en soins infirmiers à la famille (CESIF)
- Center of Excellence in Family Nursing (CEFN)

En savoir plus : <http://www.fsi.umontreal.ca/recherche/axes/index.htm>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche